Tarif Crédit Agricole de la Martinique et de la Guyane
Ce document est une copie archivée par cBanque le 2 janvier 2019. Voir tous les tarifs bancaires

PRINCIPALES
CONDITIONS TARIFAIRES
APPLICABLES AUX PARTICULIERS

2018

Applicables au 1er Janvier 2018

MARTINIQUE GUYANE

Toute une banque pour vous

En application de la loi MURCEF du 11/12/2001
Les tarifs sont exprimés en euros TTC

afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION

www.ca-martinique-guyane.fr

Principales conditions tarifaires applicables aux particuliers

modifiées selon le décret n° 2018-774 du 05 septembre 2018 modifiant l'article D.312-1-1 du code monétaire et financier et selon les engagements de bon usage professionnel FBF liés à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière (Module Budget Protégé) applicables le 01/01/2019.

- Ouverture, transformation, clôture 4
- La banque à distance 5
- Vos moyens et opérations de paiement 6
- Vos offres de services groupées 10
- Irrégularités et incidents 15
- Découverts et crédits aux consommateurs 17
- Epargne et placements financiers 19
- Les offres pour les jeunes 22
- Opérations à l'étranger 23
- Assurances et prévoyance 25
- Succession 27
- Autres services 27
- Résoudre un litige 27

www.ca-martinique-guyane.fr
Ma Banque sur votre mobile téléchargeable sur

DISPONIBLE SUR Google play

Disponible sur App Store

Nos conditions tarifaires sont consultables dans toutes nos agences et sur Internet. La Directive Services de Paiement II (UE-2015/2366), concernant les services de paiement dans le marché intérieur, entrera en vigueur le 13 janvier 2018. Le cas échéant, votre Caisse régionale vous informera des lignes de tarification relatives à vos moyens et opérations de paiement qui seront modifiées par cette nouvelle règlementation.

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS*

Les tarifs ci-dessous sont hors offres groupées (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Abonnement à des services de banque à distance (Crédit Agricole en Ligne) internet, téléphone fixe, SMS etc...	**GRATUIT**
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par sms	**GRATUIT**
Alerte solde disponible	**0,30€/alerte reçue**
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) (1)	**39,46€/an**
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) (2)	**49,78€/an**
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) (1)	**31,82€/an**
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	**1,00€/retrait (à partir du 4ème retrait dans le mois)**
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) en agence par internet	**3,52€/virement** **GRATUIT**
Paiement d'un prélèvement SEPA	**GRATUIT**
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	**GRATUIT**
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	**GRATUIT**
Commission d'intervention par opération plafond mensuel	 **8,00€** **80,00€**
Cotisation à une offre d'assurance perte et vol des moyens de paiement	**2,00€/mois (soit 24,00€/an)**
Tenue de compte	**2,50€/mois (30,00€/an)**
Offre Budget protégé	**1,00€/mois**

**Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur Internet un extrait standard des tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.*

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet : **www.ca-martinique-guyane.fr**

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte) : *les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L.312-1 du code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D.312-5 du code monétaire et financier.*

Ouverture de compte ▲●	**GRATUIT**
Clôture/ transfert de compte ▲●	**GRATUIT**
Désolidarisation du compte joint	**33,00€**
Service d'aide à la mobilité	**GRATUIT**
RIB	**GRATUIT**
Transformation en compte - joint	**GRATUIT**
Transfert de compte dans une autre agence du Crédit Agricole Martinique-Guyane	**GRATUIT**

Relevés de compte

Relevé mensuel ▲●	**GRATUIT**
Relevé Journalier	**1,10€/relevé**
Relevé par quinzaine (2 par mois)	**2,10€/mois**
Relevé décadaire (3 par mois)	**3,16€/mois**
Réimpression d'un relevé de compte en agence	**9,00€/relevé**
Relevé annuel des frais	**GRATUIT**
Relevé global des avoirs (épargne/crédit) module standard	**1,44€/an**
Relevé global des avoirs (épargne/crédit) module premium	**2,50€/trim**
Relevé ISF	**26,00€/an**
E-Relevé (relevé électronique mensuel)	**GRATUIT**
Relevé d'opérations en Braille (sur demande)	**GRATUIT**
Relevé supplémentaire	**1,10€/relevé**

Tenue de compte

Tenue de compte ▲●	**2,50€/mois (30,00€/an)**
Forfait des opérations courantes illimitées (Prélèvement, virement, Tip)	**13,32€/an**
Frais pour compte en inactivité [3] (depuis 12 mois) ▲●	**30€/an**
Délivrance de RIB IBAN en agence	**GRATUIT**

Services en agence

Mise à disposition de fonds hors caisse régionale	**27,00€**
Versement d'espèces ▲●	**GRATUIT**
Frais de recherche de documents numérisés	**9,00€/document**
Frais de recherche de documents non numérisés	**26,00€/document**

Retrait d'espèces au distributeur de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)	**1,50€/retrait (à partir du 2nd retrait dans le mois)**

Frais de location de coffre fort par coffre	**MARTINIQUE**	**GUYANE**
Petit coffre-fort	**152,00€**	**140,09€ (HT)**
Moyen coffre-fort	**269,00€**	**247,93€ (HT)**
Grand coffre-fort	**575,00€**	**529,95€ (HT)**

Versement d'espèces non conforme (trombones, agrafes)	**12,50€/versement**
Changement d'adresse non signalé avec retour courrier	**21,00€**

LA BANQUE À DISTANCE

Frais d'utilisation des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc..)
(hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

Bon à savoir :
Le Crédit Agricole vous propose des applications mobiles gratuites qui vous simplifient la vie.

Internet et téléphone mobile

Crédit Agricole en ligne - Abonnement à des services de banque à distance sur Internet (consultation et virement externe avec RIB IBAN en France) ▲●	**GRATUIT**
Application mobile Ma Banque [4]	**GRATUIT**
Application mobile Ma Carte [4] dédiée à la carte bancaire et paiements en ligne sécurisés avec PAYLIB	**GRATUIT**

Accès aux opérations de Bourse

Abonnement à des services de banque à distance Invest Store Initial	**GRATUIT**
Abonnement à des services de banque à distance Invest Store Intégral	
à partir de 24 ordres/an	**GRATUIT**
moins de 24 ordres/an	**96,00€/an**

Services SmS Fil mobile / Fil Alerte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation de compte par SMS	**GRATUIT**
Mini-relevés SMS FILVERT	**1,40€/SMS**

Alertes SMS

Alerte écopage (épargne pilotée)	**0,30€**
Alerte temps réel de gestion	**0,30€**
Alerte achat à distance	**0,60€**
Alerte solde disponible	**0,30€**
Alerte essentielle : solde débiteur	**0,30€**

Alerte essentielle : mise à disposition des moyens de paiement	GRATUIT
Alerte souplesse découvert	0,30€

Alerte compte débiteur et rejet d'opérations

- Abonnement	1,00€/mois
- Opération	0,36€ au delà de 5 opérations/mois

Téléphone avec Filvert Service vocal

Abonnement	GRATUIT
Plate-forme téléphonique (Hors coût de la communication téléphonique et/ou de l'abonnement fournisseur d'accès)	GRATUIT

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

les Cartes

• Cotisation annuelle des cartes

La 2ème carte sur un même compte est à moitié prix, la réduction s'applique à la cotisation la moins chère des deux (hors LSB, carte Mozaic et l'Autre Carte).

• Cartes de paiement et de retrait aux particuliers (cotisation annuelle)

L'autre Carte (carte de débit (1)) ▲●	15,80€
Fourniture d'une carte de débit mastercard (carte de paiement à autorisation systématique) (1)	31,82€
Fourniture d'une carte de débit Maestro (carte de paiement à autorisation systématique) (1)	31,82€
Carte Internationale à débit immédiat avec contrôle de solde (Mastercard EKO) (carte de débit (1))	35,00€
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	
Mastercard (carte de débit (1))	39,46€
Visa (carte de débit (1))	39,46€
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) (2)	
Mastercard (carte de crédit (2))	49,78€
Visa (carte de crédit (2))	49,78€
Carte de paiement internationale au comptant ou à crédit "Cartwin (5)" à débit immédiat (standard, sociétaire)	
Mastercard (carte de crédit (2))	43,60€
Carte de paiement internationale au comptant ou à crédit "Cartwin (5)" à débit différé (standard, sociétaire)	
Mastercard (carte de crédit (2))	54,00€
Carte de paiement internationale Haut de gamme à débit immédiat (standard, sociétaire)	

Gold Mastercard (carte de débit [1])	**127,00€**
Visa Premier (carte de débit [1])	**127,00€**
Carte de paiement internationale Haut de gamme à débit différé (standard, sociétaire)	
Gold Mastercard (carte de crédit [2])	**136,00€**
Visa Premier (carte de crédit [2])	**136,00€**
Carte internationales au comptant ou à crédit "Cartwin [5]" GOLD à débit immédiat (standard, sociétaire) (carte de crédit [2])	**133,00€**
Carte internationales au comptant ou à crédit "Cartwin [5]" GOLD à débit différé (standard, sociétaire) (carte de crédit [2])	**143,60€**
Carte PLATINUM MASTERCARD (non commercialisée) (carte de crédit [2])	**272,00€**
Carte World Elite Mastercard débit différé (standard ou sociétaire) (carte de crédit [2])	**272,00€**
Carte Visa Infinite débit différé (standard ou sociétaire) (carte de crédit [2])	**272,00€**

- **Cartes de crédit**

Carte Open (Suppletis)	**26,00€**

La carte Suppletis est une carte permettant l'utilisation d'un crédit renouvelable. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

- **Cartes de retrait aux particuliers**

Carte Libre Service Agence	**GRATUIT**
Carte Libre Service Bancaire	**25,50€**

Pour les offres cartes destinées aux jeunes,
vous reportez à la rubrique "Les offres pour les jeunes".

Bonus Gold ou Visa Premier, World Elite, INFINITE : 0,10€ à valoir sur la prochaine cotisation carte (6) pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole avec une carte sociétaire et 0,05€ pour une carte non sociétaire.

Bon à savoir :

Le logo vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma carte ou auprès de votre conseiller.

Dorénavant, les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention CREDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DEBIT

- **Paiement par carte**

Paiement dans la zone euro

Paiement en France et dans un pays de l'Espace Economique Européen soumis au Règlement européen no 924/20095	**GRATUIT**

Paiement hors zone euro	**0,20€/ opération**
+ frais proportionnels au montant	**2%**
+ frais de change éventuels	**0,52%**
• Retrait par carte dans la zone euro	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billet du CA	**GRATUIT**
Frais par retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets d'une autre banque	
L'Autre Carte ▲●	**1,00€/retrait dès le 1er retrait**
Maestro, Mastercard ou Visa standard, Carte Cartwin ou Supplétis, Carte Gold Mastercard ou Visa premier, EKO	**1,00€/retrait dès le 4ème retrait dans le mois**
Cartes Platinum Mastercard, World Elite Mastercard ou Visa Infinite	**GRATUIT**
• Retraits par carte hors zone euro	**3€/retrait**
Les retraits d'espèces au distributeur automatique de billets	
+ frais proportionnels	**2%**
+ frais de change éventuels	**0,52%**
• Autres opérations par carte	
Frais d'envoi de la carte en recommandé AR (frais de poste inclus) suite à la demande du client	**8,30€**
Envoi de la carte en pli simple	**GRATUIT**
Mise à disposition de la carte en agence à la demande du client	**3,70€**
Commande de carte en urgence	**26,40€**
Réédition du code confidentiel	**10,35€**
Refabrication de carte perdue ou volée	**10,35€**
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur	**10,75€**
Opposition faite par le titulaire de la carte	**GRATUIT**
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	**GRATUIT**
Capture en cas de refus de restitution carte après notification	**GRATUIT**
Justificatifs et recherche sur opérations cartes	**26,20€/ demande**

Virement

• Virement SEPA occasionnel en EURO ▲●	
Par INTERNET (Crédit Agricole ou autre banque)	**GRATUIT**
En agence vers un compte détenu au Crédit Agricole	**GRATUIT**
En agence vers une autre banque (Union Européenne)	**3,52€/ virement**

• **Virement SEPA permanent en EURO ▲●**		
- frais de mise en place		
par INTERNET (Crédit Agricole ou autre banque)		**GRATUIT**
en agence vers une autre banque (Union Européenne)		**5,18€**
- frais d'exécution	- par INTERNET	**GRATUIT**
	- en agence	**1,14€**
Réception d'un virement SEPA		**GRATUIT**
SEPA mail Paiement de facture		**GRATUIT**

Prélèvement SEPA / Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA

Opposition sur prélèvement	**GRATUIT**
Révocation sur prélèvement	**15,50€**
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●	**GRATUIT**
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲●	**GRATUIT**
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	
Si paiement inférieur 20€	**montant du paiement maximum**
Si paiement supérieur ou égal à 20€	**20€**
Lettre de mise en place du 1er prélèvement (cas général)	**5,55€**
Lettre de mise en place du 1er prélèvement	**GRATUIT dans le CAC**
Mise en place d'une autorisation de prélèvement	**GRATUIT**
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	**GRATUIT**

Chèque

Remise de chèque non conforme	**9,35€**
Chèque remis à l'encaissement rejeté	**GRATUIT**
Remise de chèque(s) ▲●	**GRATUIT**
Date de valeur [7] chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	**J+1**
Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur	**15,30€**
Paiement d'un chèque ▲	**GRATUIT**
Frais d'émission d'un chèque de banque	**18,50€**
Frais d'annulation d'un chèque de banque	**10,76€**
Chéquier remis à l'agence à la demande du client	**3,70€**
Frais d'envoi de chéquier(s) en pli simple	**GRATUIT**
Frais d'envoi de chéquier(s) en recommandé AR (frais de poste inclus) à la demande du client	**8,30€**

VOS OFFRES DE SERVICES GROUPÉES

Offres de services groupés qui peuvent être achetés séparément
Cotisation à une offre groupée de services

Le Compte à Composer aux particuliers

VOS ESSENTIELS DU QUOTIDIEN		
Le Socle	Tenue de compte	**3€/mois***
	Accès Crédit Agricole en ligne (hors coût du fournisseur d'accès)	
	Internet mobile (hors coût du fournisseur d'accès)	
	Envoi chéquier et carte à domicile pour les renouvellements	
	Opérations courantes illimitées (Prélèvements, TIP, virements)	
	Alerte essentielle : mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
	Alerte essentielle (mensuelle) solde débiteur	
	Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
	Information premier prélèvement	
	Dossier familial (3 numéros gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an. détails en p.25) * Ce prix n'inclut pas l'abonnement à la revue Dossier Familial (p.25)	

VOS UNIVERS DE BESOINS			
Module Maîtrise du Découvert	**Module souscrit avant le 01/01/2017**	Découvert	Prix
		De 1 à 300€	1,50€/mois
		De 301 à 800€	2,14€/mois
		De 801 à 1200€	2,90€/mois
		De 1201 à 2000€	4,40€/mois
		2001€ et plus	5,88€/mois
	Module souscrit à partir du 01/01/2017	Découvert	Prix
		De 1 à 500€	2,20€/mois
		De 501 à 1000€	3,00€/mois
		De 1001 à 2000€	4,45€/mois
		2001€ et plus	5,90€/mois

Assurance SécuriCOMPTE Découvert*
Alerte SMS souplesse du découvert
Ristourne des intérêts débiteurs (franchise d'agios) (8)

Module Budget Assurances	Assurance SécuriBUDGET* SécuriBUDGET Premium* Premium (auto, habitation, santé, personne)	**1,70€/mois** **Premium** **3,50€/mois**
Module Compte Sécurisé	Assurance SécuriCOMPTE Plus* SécuriCOMPTE Premium*	
	Frais d'opposition chèque par l'émetteur	**3,18€/mois**
	Retrait d'espèce au distributeur de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)	**Premium** **4,87€/mois**
	Réédition Carte urgente	
	Réédition code confidentiel	
Module épargne Piloté	Epargne automatique "écopage" (9)	
	Alerte mensuelle "écopage"	**2,45€/mois**
	Assurance SécuriEPARGNE* SécuriEPARGNE Premium*	**Premium** **3,30€/mois**
	Relevé global épargne/crédit (annuel)/ 3,30€/mois (trimestriel) en Premium	
	Abonnement à des services de banque en ligne Invest Store Initial	
Module épargne Piloté	Assurance SécuriWEB* SécuriWEB Premium*	**3,50€/mois**
	Alerte SMS achat à distance	**Premium**
	Mini-relevés (1/semaine)	**4,50€/mois**
	Alerte temps réel de gestion	

PERSONNALISATION DE VOTRE EQUIPEMENT		
Les options	Assurance SécuriZEN*	**1,90€/mois**
	Assurance SécuriLIVRETS*	**1,90€/mois**
	Relevé annuel ISF	**26,00€/an**
	Sécuripel*	**2,50€/mois**

** Souscrit auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance Mutuelle à cotisations variables, 53 rue de la Boëtie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code des assurances.*

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité tarifaire (réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)

entre 5,00€ et 5,99€	**-5%**
entre 6,00€ et 7,99€	**-10%**
entre 8,00€ et 9,99€	**-15%**
égal à 10,00€ et plus	**-20%**

En + : les options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

Avantages Tarifaires supplémentaires :

- Pour les 18-25 ans **-50% supplémentaires**
- A partir du 2nd Compte à Composer et suivants **-50% de réduction**

Le Compte A Composer / Module Budget Protégé (10) **:** L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière.

Réductions tarifaires selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer

Le Socle	Frais de tenue de compte	**1€/mois**
	Accès Crédit Agricole en Ligne (hors coût du fournisseur d'accès)	
	Internet mobile (hors coût du fournisseur d'accès)	
	Envoi carte à domicile pour les renouvellements	
	Opérations courantes illimitées (Prélèvements, TIP, virements)	
	Alerte essentielle : mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
	Alerte essentielle (mensuelle) solde débiteur	
	Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
	Information premier prélèvement	
	Dossier familial (3 mois gratuits sur abonnement)	
Module Budget Protégé	Fermeture et ouverture le cas échéant du compte	
	Cotisation Carte "L'Autre Carte"	
	Alerte SMS solde disponible (1fois /semaine)	
	Plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4€ par opération et à 20€ par mois	
	Plafonnement à 20€ par mois et 200€ par année civile, des frais suivants : les commissions d'intervention ; le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ; les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ; les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ; les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ;	

Module Budget Protégé	les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ; les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ; les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ; les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque. Pour les frais listés ci-dessus autres que les commissions d'intervention, une réduction de 50% s'applique sur les conditions tarifaires en vigueur.	
	2 chèques de banque (par mois)	
	Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)	
	Un changement d'adresse une fois par an	
	Dépôt et retrait d'espèces dans l'agence teneur du compte	

Offre EKO	**Gestion de compte**	2€/mois
	Gestion de ses comptes sur internet (Crédit Agricole en ligne) et via l'application Ma banque	
	Frais de tenue de compte actif	
	Alerte SMS si le solde du compte inférieur à 20€	
	Alerte SMS essentielle - solde débiteur	
	Alerte SMS mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
	E-relevé mensuel	
	Fil Vert Service Vocal	
	Moyens de paiement	
	Carte de paiement internationale Mastercard Eko	
	Renvoi du code confidentiel de la carte	
	Frais d'opposition de la carte	
	Frais de refabrication de la carte	
	Forfait d'opérations illimitées	
	chéquier	
	Paiement et retrait	
	Retraits dans tous les distributeurs CA	

Offre EKO	Retraits en France et pays de l'Union Européenne hors distributeurs CA (25 opérations / an)	
	Retraits hors pays de l'Union Européenne (10 opérations / an)	

Tous les produits, services et opérations non listés ci-dessus sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée en cas de souscriptiond'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert et d'un Compte à Composerassocié au compte ouvert dans le cadre de l'offre eko. Cette résiliation entrainera l'arrêt duprélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barèmetarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.

Autres Offres groupées

(commercialisation arrêtée depuis Nov. 2012) Tarif mensuel

Compte Service	**9,35€/mois**
Compte Service plus	**13,90€/mois**
Compte Service Equilibre	**9,45€/mois**
Compte Service Souplesse	**13,90€/mois**
Compte Service Privilège	**21,60€/mois**
Compte Service Option 1	**5,10€/mois**
Compte Service Option 2	**10,45€/mois**
Compte Service Option 3	**15,10€/mois**

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Commission d'intervention pour les particuliers

Commission d'intervention (somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

par opération	8,00€
plafond mensuel	80,00€

Pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte et aux clients en situation de fragilité financière - article L.312-1 du code monétaire et financier)

par opération	4,00€
plafond mensuel	20,00€

Opérations particulières

Frais par saisie - attribution ou conservatoire, avis à tiers détenteur, paiement direct de pension alimentaire

	MARTINIQUE	GUYANE
Montant saisi inférieur ou égal à 300€	22,00€	20,28€ (HT)
Montant saisi supérieur à 300€	120,00€	110,60€ (HT)

Frais par opposition administrative

Frais par opposition à tiers détenteur, frais limités à : **10% maximum du montant dû au Trésor Public Maxi 120,00€**

Procédures Civiles d'Exécution vaines (traitement pour solde négatif ou nul, saisie attribution, saisie conservatoire OTD Avis à Tiers Détenteur, Saisie à Tiers Détenteur, Opposition douane)

	MARTINIQUE	GUYANE
Montant saisi inférieur ou égal à 300€	22,00€	20,28€ (HT)

Opposition administrative - vaine	1,10€
Frais de retour courrier	21,00€

Incident de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	15,70€
Frais de lettre - LCC 30 jours	21,00€

Forfait de frais de chèque rejeté pour défaut de provision [11]

Montant inférieur ou égal à 50€	30,00€/chèque [11]
Montant supérieur à 50€	50,00€/chèque [11]

(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)

Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	31,45€/chèque
Frais pour paiement d'un chèque émis par un client IB externe	31,45€/chèque
Frais d'enregistrement de l'interdiction bancaire initiée par une autre banque	18,00€

Frais de rejet de prélèvement ou TIP pour défaut de provision	
Si paiement inférieur 20€	**montant du paiement maximum**
Si paiement supérieur ou égal à 20€	**20,00€**
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	**20,00€**
Frais de rejet sur prélèvement pour autre motif que provision insuffisante	**12,40€**
Blocage de provision par chèque	**16,85€**
Frais de lettre d'information pour compte débiteur	**15,70€**
Frais de lettre simple pour prêt en retard	**9,15€**
Frais de lettre recommandée pour prêt en retard	**18,45€**
Frais de lettre de résiliation de Compte Service	**15,70€**

Plafond mensuel de frais d'incidents, applicable à compter du 1er février 2019, aux clients identifiés comme éligibles à l' « Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :	**25,00€**

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS AUX CONSOMMATEURS[12]

Pour les offres de découvert et de crédit destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique "Les offres pour les Jeunes"

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Le dépassement est un découvert en vertu duquel vous êtes ponctuellement autorisé à dépasser le solde de votre compte de dépôt ou l'autorisation de découvert convenue.

Taux débiteur annuel [13]	indice de référence + marge [14]
Taux annuel effectif global maximal [15]	Plafond du taux règlementaire [16]
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisée : envoi recommandé	15,70€

Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois.

Taux débiteur annuel	Nous consulter
Taux annuel effectif global TAEG maximal	Plafond du taux règlementaire [16]
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	Taux de découvert non convenu
Frais de dossier de mise en place ou de renouvellement	21,00€

Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à un mois et égal ou inférieur à 3 mois.

Taux débiteur annuel	Nous consulter
Taux annuel effectif global TAEG maximal	Plafond du taux règlementaire [16]
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	Nous consulter
Montant minimal d'intérêts débiteurs entrainant une perception	0,01€
Frais de dossier de mise en place ou de renouvellement	21,00€

Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à 3 mois.

Taux débiteur annuel	Nous consulter
Taux annuel effectif global TAEG maximal	Plafond du taux règlementaire [16]
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	Nous consulter
Frais de dossier ou renouvellement	21,00€
Assurance facultative en couverture du découvert (voir rubrique assurance pour vous protéger au quotidien)	Fonction du montant du découvert

Crédits renouvelable à taux variable ou révisable

Compte Supplétis [17]	Nous consulter

Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.

Peuvent être associés au Compte Supplétis :
Une carte de crédit (carte Supplétis) ou une carte de paiement crédit ou comptant (carte Master Cartwin ou gold Cartwin). Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué ci-dessus à la rubrique "carte".

Frais de dossier	GRATUIT

Prêt à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le TAEG sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Prêt à la consommation Auto, Travaux, Personnel	Nous consulter
Prêt regroupé	Nous consulter
(Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation)	
Frais de dossier	1,20% du capital emprunté, Montant minimum 50,00€
Assurance emprunteur [18]	Nous consulter
Frais de constitution de garantie	26,50€

Crédits immobilier à taux fixe ou révisable

Prêt à taux zéro +	Nous consulter
Prêt à l'accession sociale (PAS)	Nous consulter
Prêt conventionné	Nous consulter
Prêt épargne Logement	Nous consulter
Prêt tout habitat	Nous consulter
Prêt à taux zéro + (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable)	Nous consulter
Crédit relais	Nous consulter
Frais de dossier	1,20% du capital emprunté, Montant minimum 300€
Sur le prêt PAS	500€ maximum
Assurance emprunteur [18]	Nous consulter

Autres opérations liées aux crédits

Modification du compte à débiter	17,60€
Modification de la date d'échéance	34,50€
Modification de la périodicité	17,60€
Modification de garantie	26,50€
Attestations diverses liées au prêts	11,50€

Lettre Information annuelle des cautions (par an, par caution et par prêt)	18,80€
Réédition du tableau d'amortissement	34,20€
Frais de réaménagement de prêt	1% du capital restant dû avec un minimum de 500,00€
Décompte de remboursement de prêt (hors dossier DCI)	20,00€
Mainlevée totale ou partielle de garantie (hors hypothèque)	45,00€
Mainlevée totale ou partielle de garantie (hypothèque)	83,00€
Avenant crédit	152,00€
Report d'échéance	Nous consulter
Frais pause crédit	Nous consulter
Frais fixes sur échéances mensuelles en retard	
Lettre simple pour prêt en retard	9,15€
Lettre recommandée pour prêt en retard	18,45€
Lettre aux cautions pour prêt en retard	18,45€
Mise en place de découvert	21,00€

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Epargne Bancaire

Transfert de compte vers une autre banque (Hors Crédit Agricole)	67,00€/transfert

Pour les transferts de compte vers une autre caisse régionale pensez à notre service GRATUIT "facilit"

Mandat de gestion automatisé des excédents de trésorerie	2,08€/mois
Service Actilibre - Epargne automatique-écopage [9] :	2,08€/mois

Epargne disponible

Livret A, Compte sur livret, Compte Epargne Logement, Livret de Développement Durable, Livret Codebis, Livret d'Epargne populaire

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	Nous consulter

Epargne moyen/long terme

Les dépôts à terme, Plan épargne logement

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	Nous consulter

L'assurance vie	Nous consulter
Droits d'entrée	Nous consulter
Rémunération	Nous consulter
Frais de gestion	Nous consulter

Placements financiers : Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte-titre ou d'un PEA	**GRATUIT**
Transfert de compte titre	**74,50€**
Duplicata IFU	**15,80€**
Opposition sur titre	**17,80€**
Mise en nominatif de l'administré	**GRATUIT**
Mise en nominatif pur	**GRATUIT**
Souscription de parts sociales et frais liés à la cession entre vifs de parts sociales	**GRATUIT**

Placements financiers : Opérations diverses sur titres

• Frais de courtage pour les opérations réalisées en agence	**1,15%**
Montant minimum prélevé	**15,50€**
• Frais de courtage pour les opérations réalisées par Internet via accès essentiel bourse	
Invest Store Initial	**0,85% du montant de l'ordre**
Mini de perception	**7,50€**
Frais fixes à la ligne	**GRATUIT**

Invest Store Integral

- Abonnement du service :

Moins de 24 ordres par an (forfait annuel)	**96,00€/an**
A partir de 24 Ordres par an	**GRATUIT**

- Actions et Obligations françaises hors frais de marché, négociés au mieux

Ordre < ou = 1 100€ : forfait par ordre	**0,99€/ordre (*)**
Ordre > 1 100€ : montant proportionnel sur le montant de l'ordre	**0,09%/ montant ordre (*)**

• PAR TELEPHONE au numéro : 0 810 800 777 (service 0,06€ + prix de l'appel)

Actions et Obligations Françaises

Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	**1,10%**
Frais fixes	**4,90€**
avec un minimum de	**15,00€**
Frais fixes supplémentaires pour abonnés InvestStore Intégral	**12,85€/ligne**

(*) Tarifs hors taxes sur les transactions financières et hors frais de marché.

Commission sur OPCVM externe	**0,20%**
Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole	**Nous consulter**

Ordre de bourse : achat et vente sur l'étranger

PAR INTERNET : Investore Initial et Intégral

Actions et Obligations étrangères
(hors frais de courtage et livraison sur l'étranger)

Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	**0,54%**
avec un minimum de	**54,00€**

les Droits de garde prélevés annuellement

Frais perçus annuellement par la Banque pour la conservation d'un portefeuille de valeurs mobilières (actions, obligations...) calculés à partir de l'encours au 31 décembre de l'année précédente.

Compte titre, PEA	Frais de tenue de compte	**30,00€**
Valeurs CA	Commission proportionnelle au montant du portefeuille	**0,12%**
	Frais fixes par ligne	**GRATUIT**
Valeurs Hors CA	Commission proportionnelle au montant du portefeuille	**0,25%**
	Frais fixes par ligne	**GRATUIT**
Montant minimum		**30,00€**
Montant maximum		**300,00€**
Autres services		
Etude patrimoniale		**520,00€**
Convention privilège		**64,00€**

LES OFFRES POUR LES JEUNES (moins de 26 ans)

Bon à savoir :

Les offres pour les Jeunes :
Ces offres sont destinées aux jeunes de moins de 26 ans. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Moyens de paiement
Cotisation carte pour les 12/25 ans

Carte Cirrus Mozaic-M6 de retrait (12-25 ans) (carte de débit [1]) (arrêt commercialisation)	10,20€/an
Carte Mozaic-M6 de paiement avec contrôle de solde (12-25 ans) (carte de débit (1)) (arrêt commercialisation)	19,40€/an
Carte Mozaic-M6 de paiement Classique (18-25 ans) (carte de débit (1)) (arrêt commercialisation)	22,40€/an
Carte Cirrus Mozaic de retrait (12-25 ans)	10,20€/an
Carte Mozaic de paiement avec contrôle de solde (12-25 ans) (carte de débit [1])	19,40€/an
Carte Mozaic de paiement Classique (18-25 ans) (carte de débit [1])	22,40€/an
Carte de paiement Mozaic (18-25 ans) (carte de débit [1])	25,00€/an
Ma 1ère carte (12-15 ans) (arrêt commercialisation)	10,20€/an
Carte Mozaïc-Maestro avec contrôle de solde (16-25 ans) (carte de débit [1])	19,40€/an

Autres opérations sur moyen de paiement

Paiement par carte

Paiement par carte dans la zone euros. Paiement en France et dans un pays de l'Espace Economique Européen soumis au Règlement européen n° 924/20095	GRATUIT
Paiement par carte hors zone euros (cartes dédiées jeunes)	GRATUIT

Retrait par carte

Frais par retrait d'espèces au distributeur automatique de billets dans la zone euro	GRATUIT
Frais par retrait d'espèces au distributeur automatique de billets hors zone euro (cartes dédiées aux jeunes)	GRATUIT

Offres de services groupés

Cotisation à une offre groupée de services

Compte à Composer	50% de réduction
Compte Service Crédit Agricole (commercialisation arrêtée depuis Nov. 2012)	
Compte Service Option 1 (arrêt commercialisation)	1,00€/mois
Compte Service Option 2 (arrêt commercialisation)	1,50€/mois
Compte Service Option 3 (arrêt commercialisation)	2,00€/mois
Compte Service (-50% de réduction)	
Compte Service Equilibre (-50% de réduction)	
Compte Service Privilège (-50% de réduction)	

Autorisation de découvert

Montant	Nous consulter

Offre de financement jeune

Prêt Mozaïc Permis	Nous consulter
Prêt Mozaïc Projets	Nous consulter
Prêts étudiants	Nous consulter
Frais de lettre d'information annuelle sur le capital restant dû	18,50€

Epargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans)	
Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	Nous consulter
Livret Jeune Mozaïc (12-25 ans)	
Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	Nous consulter
Droits de garde	GRATUIT

Assurance

Assurance vol moyens de paiement Sécuricompte Plus	2,00€/mois
Assurance facultative en couverture de crédits et découvert	Nous consulter
Assurance Multirisque Habitation	Nous consulter
Assurance Auto jeunes conducteurs	Nous consulter
Assurance Garantie des Accidents de la vie	Nous consulter
Assurance tous mobiles	Nous consulter

OPÉRATIONS À L'ÉTRANGER

FLUX

- Rapatriement

En devises toutes origines et Euro hors Europe	22,75€
En Euro venant d'Europe < ou = 50 000,00€	

- Transfert

En devises ou en euro hors Europe	**0,20% Min 20€ Max 400**
Commission de change sur dossiers en devises	**0,52% Min 15,24€ Max 1000€**
Option "OUR" (Frais à la charge de l'émetteur)	**38,40€**
Option "Ben" (Frais à la charge du bénéficiaire)	**33,50€**
Frais de messagerie Swift	**33,00€**
Frais d'enrichissement ou de rectification	**33,40€**

PORTEFEUILLE IMPORT

- Effets

Ouverture de dossier	**21,90€**
Frais de prorogation, d'impayé	**25,00€**
Commission d'encaissement	**0,31% Min 50,00€ Max 400€**
Commission de change sur dossiers en devises	**0,52% Min 15,24€ Max 1000€**
Frais de messagerie Swift	**33,00€**

- Chèque

Ouverture de dossier	**21,90€**
Commission d'encaissement	**0,31% Min 50,00€ Max 400€**
Frais de messagerie Swift	**33,00€**
Commission de change sur dossiers en devises	**0,52% Min 15,24€ Max 1000€**

- Remise documentaire

Ouverture de dossier	**21,90€**
Frais de prorogation, d'impayé	**25,00€**
Commission d'encaissement	**0,31% Min 50,00€ Max 400€**
Frais de messagerie Swift	**33,00€**
Commission de change sur dossiers en devises	**0,52% Min 15,24€ Max 1000€**

- Crédit documentaire

Commission d'ouverture	**0,50% mini 104,00€**
Commission d'acceptation	**88,40€**
Commission de modification durée du montant	**0,25% mini 79,27€**
Commission de préavis	**57,00€**
Commission de notification	**57,00€**
Frais de messagerie Swift	**33,00€**
Commission de change sur dossiers en devises	**0,52% Min 15,24€ Max 1000€**

- Lettre de crédit Stand by

Commission d'Ouverture dossier	**0,50% mini 104,00€**
Commission de change sur dossiers en devises	**0,52% Min 15,24€ Max 1000€**
Commission de mise en jeu	**78,00€**

PORTEFEUILLE EXPORT

- Chèque

Chèque à l'encaissement	**2,18% Min 15,00€ - Max 100€**
Chèque Sauf Bonne Fin	**2,18% Min 15,00€ - Max 100€**

- Effet

Ouverture dossier	**16,75€**
Frais d'envoi de documents	**33,00€**

- Remise documentaire

Ouverture dossier	**16,75€**
Frais d'envoi de documents	**33,00€**

- Crédit documentaire

Ouverture dossier	**16,75€**
Frais d'envoi de documents	**33,00€**

- Lettre de crédit Stand-by

Ouverture dossier	**16,75€**
Frais d'envoi de documents	**33,00€**

CHANGE

- Frais ouverture Dépôt à terme en devises	**69,60€**
- Commission de prorogation Dépôt à terme	**21,35€**
- Remboursement anticipé Dépôt à terme	**25,00€**
- Commissions d'ouverture de change au comptant	**49,75€**
- Commission d'ouverture de dossier de change à terme	**113,70€**
- Commission de prorogation de change à terme	**21,70€**
- Commission d'annulation de couverture à terme	**25,00€**
- Commissions de change	**0,52% Min 15,24€ Max 1000€**

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

Assurance pour vous et vos proches (19)(20)

Complémentaire santé	**Nous consulter**
La garantie des accidents de la vie (GAV)	**Nous consulter**
Assurance Dépendance fonction du montant et de l'âge	**Nous consulter**
Assurance Décès fonction du montant et de l'âge	**Nous consulter**
Assurance obsèques :	
Contrat de financement : fonction du montant et de l'âge Contrat d'assistance	**Nous consulter**

Assurance pour vos biens **Nous consulter/sur internet lien devis**

- Assurance Automobile	**Nous consulter**
- Assurance multirisque habitation	**Nous consulter**
- Assurance garantie locative	**Nous consulter**
- Assurance tous mobiles	**Nous consulter**

Assurance pour vous protéger au quotidien

Assurances Protection Juridique	**Nous consulter**
SécuriCOMPTE Plus	**2,00€/mois/compte**
SécuriCOMPTE Premium	**4,20€/mois/compte**
SécuriWEB par mois et par compte	**1,25€**
SécuriWEB Premium par mois et par compte	**2,50€**
SécuriBUDGET par mois et par compte	**1,70€**
SécuriBUDGET Premium par mois et par compte	**3,50€**
SécuriEPARGNE par mois et par compte	**0,25€**
SécuriEPARGNE Premium par mois et par compte	**1,88€**
SécuriZEN	**1,90€/mois/assuré**
SécuriLivrets	**1,90€/mois/assuré**
SécuriPEL par compte	**2,50€/mois/assuré**
Assurance Sécuricompte découvert : souscrites avant le 01/01/2017	
SécuriCOMPTE Découvert tranche 1 (0 - 300€) par mois et par compte	**1,35€**
SécuriCOMPTE Découvert tranche 2 (tranche 301 - 800€) par mois et par compte	**2,31€**
SécuriCOMPTE Découvert tranche 3 (tranche 801 - 1 200€) par mois et par compte	**3,26€**
SécuriCOMPTE Découvert tranche 4 (tranche 1 201 - 2 000€) par mois et par compte	**4,23€**
SécuriCOMPTE Découvert tranche 5 (tranche > 2 000€) par mois et par compte	**5,67€**
Assurance Sécuricompte découvert : souscrites après le 01/01/2017	
SécuriCOMPTE Découvert tranche 1 (0 - 500€) par mois et par compte	**2,00€**
SécuriCOMPTE Découvert tranche 2 (tranche 501 - 1 000€) par mois et par compte	**2,80€**
SécuriCOMPTE Découvert tranche 3 (tranche 1 001 - 2 000€) par mois et par compte	**4,23€**
SécuriCOMPTE Découvert tranche 4 (tranche > 2 000€) par mois et par compte	**5,67€**
Assurance perte et vol des moyens de paiement : Sécuricompte Particulier (arrêt commercialisation)	**31,00€/an**
Sécuricompte famille (arrêt commercialisation)	**28,44€/an**

SUCCESSION

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession
Actif net à date du décès hors assurance vie :

	MARTINIQUE	GUYANE
< ou = 150€	GRATUIT	GRATUIT
de 151 à 500€	52,80€	48,66€ (HT)
de 501 à 3 000€	105,50€	97,24€ (HT)
de 3 001 à 15 000€	321,00€	295,85€ (HT)
> 15 000€	527,00€	485,71€ (HT)
Dossier de mineur	GRATUIT	GRATUIT
Si compte joint avec le conjoint	50% du tarif en vigueur	

AUTRES SERVICES

Télésurveillance (21)	A partir de 40.90€/mois Nous consulter
Dossier Familial (dont 3 mois gratuits)	43,60€/an
Santé magazine	31,60€/an
Détente Jardin	17,60€/an
Régal	23,90€/an
Maison créative	19,90€/an
Détours en France	45,00€/an
Parents	25,90€/an
Pep's	19,90€/an

RÉSOUDRE UN LITIGE

Directeur d'agence : en cas de problème, il est à votre disposition pour trouver une solution appropriée.

Service qualité client : en cas de désaccord sur la solution proposée,vous pouvez contacter ce service de la Caisse Régionale : Service Client Agricole Martinique - Guyane
Rue Case Nègres - Place d'Armes - 97232 Lamentin

Médiateur : En dernier recours, il peut être aussi contacté pour vous assister dans vos démarches en cas de désaccord :
Monsieur le Médiateur - Fédération Bancaire Française
BP 151-75422 PARIS CEDEX 09

(1) Carte de débit :
Sont considérées comme des cartes de débit :
- les cartes à débit immédiat
- les cartes à autorisation systématique
Les opérations de paiement sont débitées sur le même compte support dans un délai maximal de 48h.
(2) Carte de crédit :
Sont considérées comme des cartes de crédit :
- les cartes à débit différé, qui portent désormais la mention CREDIT. Les opérations de paiement effectuées bénéficient d'un différé de paiement, sans frais d'intérêt, et sont prélevées mensuellement sur le compte support..
- les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable. Ces cartes portent la mention "CARTE DE CREDIT". Les opérations de paiement et retraits

effectuées à crédit sont imputées directement sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée.
(3) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.
(4) L'utilisation de l'application nécessite la détention préalable d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.
(5) La "Cartwin" est associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable.
Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.
(6) Dans la limite maximum du montant de la cotisation due, moins 1 euro à titre de participation financière minimum.
(7) La date de valeur est la date prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.
(8) Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (4,00€, 10,00€, 15,00€, 20,00€, 25,00€) selon le module choisi.
(9) Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.
(10) En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.
(11) Ces montants comprennent les frais de lettre d'information préalable et s'il y a lieu la commission d'intervention.
(12) Sous résèrve d'étude et d'acceptation de votre dossier.
(13) Le taux débiteur varie en fonction du montant du découvert, de la durée du découvert et de votre situation personnelle. Le taux débiteur et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur le contrat et le relevé de compte.
(14) Dans la limite du taux d'usure applicable, en vigueur à la date de l'opération.
(15) Le TAEG applicable et appliqué est indiqué sur le relevé de compte.
(16) Taux de l'usure calculés par la Banque de France et publiés trimestriellement au Journal Officiel, en fontion du montant du découvert.
(17) Le Compte Supplétis est une Offre de crédit renouvelable d'une durée d'un an renouvelable, accordée sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Caisse régionale. Le coût total de ce crédit dépend de l'utilisation du crédit. Il varie suivant le montant et la durée des utilisations.
(18) Les coûts de l'assurance peut varier en fonction de votre situation personnelle. Renseignez-vous sur le coût applicable dans votre Caisse Régionale. Les contrats d'assurance emprunteur proposés par votre Caisse Régionale peuvent être assurés par CNP ASSURANCES, PREDICA, PACIFICA - Entreprises régie par le Code des assurances. Conditions et évènements garantis indiqués aux contrats. Ces contrats sont distribués par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole. Immatriculée auprès de l'ORIAS en Qualité de coutier. Les mentionsde coutier en assurances de votre Caisse sont disponibles sur www.mentionscourtiers.créditagricole.fr ou dans votre agence Crédit Agricole. Sous réserve de la disponibilité de ces offres dans votre Caisse Régionale.
(19) PREDICA S.A au capital de 1 162 542 980€ entièrement libéré. 451 746 077 RCS PARIS Siège social : 50-56 rue de la Procession - 75015 PARIS Entreprise régie par le Code des assurances. Autorité chargée du contrôle des assureurs : Autorité de Contrôle Prudentiel - 61 rue Taitbout - 75436 PARIS CEDEX 09 - assure l'assurance en couverture du prêt et l'ADI des crédits immobiliers.
(20) Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, société anonyme au capital de 1 162 542 980€ - Siège social : 50 rue de la Procession- 75015 Paris - immatriculée sous le numéro 451 746 077 RCS Paris.
(21) Le contrat de télésurveillance est proposé par NEXECUR Protection, Groupe Crédit Agricole. 13, rue de Belle-Ile - 72190 Coulaines - SAS au capital de 12 547 360 euros - SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Agrément CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180
« l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient »

: services inclus dans le Compte A Composer
: cartes bénéficiant de la fonctionnalité « sans contact »
▲ : Services bancaires de base
● : Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier

EN CAS D'URGENCE

Je contacte...

Déclarer un sinistre Auto, Habitation, Garantie des Accidents de la Vie	0 800 810 812 Service & appel gratuits
Signaler la perte, le vol ou l'utilisation frauduleuse de sa carte bancaire	09 69 39 92 91 Appel non surtaxé, coût selon opérateur. Service disponible 24h/24, 7j/7
Faire opposition sur un chèque ou un chéquier	09 69 39 92 91 Appel non surtaxé, coût selon opérateur. Service disponible 24h/24, 7j/7
Déclarer un litige dans le cadre de son contrat Protection Juridique Pleins Droits	0 800 813 810 Service & appel gratuits

POUR PLUS D'INFORMATIONS

rendez-vous en agence ou sur
www.ca-martinique-guyane.fr
(gratuit hors coût du fournisseur d'accès à Internet)

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Martinique et de la Guyane

Siège Social : Rue Case-Nègre ■ Place d'armes ■ 97232 Le Lamentin
Accueil/Renseignements : Tél. : 0596 665 939 ■ Fax : 0596 515 137
Contact mail : caenligne@ca-mg.fr

Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit RCS Fort-de-France 313 976 383.

Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires d'Assurances sous le numéro 07 024 140.

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone…) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entrainant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision…).